

## La Normandie expérimente un seul recteur pour deux académies

Dans les annales de l'éducation nationale, on pourra lire que Nicole Ménager fut, en 2017, la dernière rectrice de l'académie de Rouen. L'exfiltration de cette dernière, évincée en juillet sans explications officielles, permet au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de lancer, en cette rentrée, une expérimentation dont il a donné les détails à *Acteurs publics* le 31 août [[lire notre interview](#)].

La Normandie va donc être la première des "véritables régions académiques" voulues par le ministre. Autrement dit, les académies de Rouen et Caen seront placées sous la direction d'un seul et unique recteur, qui devrait être Denis Rolland, actuellement en poste à Caen. L'idée du ministre – lui-même ancien recteur – est très simple : il faut que la carte, bicentenaire, des 30 académies épouse celle de la réforme territoriale qui, en 2015, a créé 13 nouvelles régions.

*"Nous avons hérité d'une situation très « hybride », très « intermédiaire » et nous devons en tirer les conséquences, explique ainsi dans nos colonnes Jean-Michel Blanquer, en allusion à l'alliage peu fluide des 17 « régions académiques » créées en 2015 et des 30 académies napoléoniennes. Il est normal que nous regardions dans quelle mesure on peut aboutir à de véritables régions académiques dans les temps à venir. Nous allons donc le faire en engageant les travaux et la réflexion dans quelques régions expérimentales."* Une première étape avant de faire évoluer le décret redéfinissant les missions des recteurs et l'organisation des régions académiques.

### Clarification

D'après le ministre, les recteurs, dont l'effectif va progressivement se réduire, "vont bien recevoir l'expérimentation car ils attendent cette clarification".

Car l'avènement en 2015 de "régions académiques" et de "super-recteurs" à leur tête n'a rien fait d'autre ou presque qu'épaissir le mille-feuille administratif. "Une glaciation brejnévienne", avait-on commenté à l'époque à Matignon, déçu que la ministre Najat Vallaud-Belkacem n'ait pas envisagé d'engager une fusion des académies.

*"C'est bien d'avoir franchi une première étape. Elle était nécessaire. Si le Premier ministre avait décidé qu'il n'y avait plus que 13 régions académiques (plus 4 en outre-mer), il aurait été compliqué de préparer la réforme du collège et la rentrée 2016",* confiait à *Acteurs publics* le prédécesseur de Denis Rolland, Philippe-Pierre Cabourdin, en novembre 2016 [[lire l'interview](#)].

Rester dans l'état actuel, avec des recteurs de région ayant des attributions spécifiques dans 7 domaines, tout en disant qu'ils sont au même niveau que les autres acteurs, est "une forme de paradoxe", ajoutait-il. Car officiellement, les 30 recteurs sont tous au même niveau : chacun est responsable de son académie, de son fonctionnement et de son financement.

### Le modèle de la préfectorale ?

Mais les incohérences apparaissent vite. "Par exemple, la carte de la formation professionnelle : elle est une attribution du président de région pour laquelle le recteur de région émet un avis conforme, ce qui veut dire qu'il y accepte d'y mettre certains moyens. Donc il mettrait des moyens dans l'académie voisine de la sienne, sans pour autant la piloter, ni disposer des budgets correspondants ? Par la concertation, tout ceci peut fonctionner mais on complexifie un peu les affaires", illustrait l'ancien recteur de Caen.

Avec ce coup d'envoi d'une réforme de la carte des académies, l'Éducation nationale pourrait bien reproduire le chemin parcouru par l'Intérieur pour les préfets de région, qui coordonnent les préfets de département dans une relation devenue quasi hiérarchique, avec des domaines de compétence propres.

L'enjeu sera de ne pas perdre de vue les élèves, le recteur de région académique pouvant difficilement se rendre dans toutes les classes d'un si vaste territoire... Dans le Grand Est par exemple, quatre ou cinq heures sont nécessaires pour traverser la région académique.